

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
26 JUIN 2024

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Candidature à l'appel à
manifestation d'intérêt
d'Île-de-France Nature
« Retour de la nature en
ville »**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 27 juin 2024
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Préfecture
le 27 juin 2024
et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 juin 2024

Pour le Maire
Par délégation
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt quatre, le 26 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 juin deux mille vingt quatre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI*, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

*Monsieur BATTISTELLI arrive au dossier 24 C 05a

Avaient donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Madame BOGE
Madame MACE à Monsieur SAUDO
Monsieur JOUSSE à Madame NASRI
Madame ANDRE à Madame TEA
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD
Monsieur THOMAS à Madame AGUINET

Secrétaire de séance :

Madame LESUEUR

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20240626-24-C-07a-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

N° DE DOSSIER : 24 C 07a

OBJET : CANDIDATURE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE « RETOUR DE LA NATURE EN VILLE »

RAPPORTEUR : Monsieur de BEAULAINCOURT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Plan Vert de la Région Île-de-France vise, par un soutien financier apporté aux collectivités et maîtres d'ouvrage, à créer des espaces végétalisés de qualité, ouverts au public, au sein de tous les territoires et au bénéfice de l'ensemble des franciliens.

Un appel à manifestation d'intérêt « Retour de la Nature en ville » a ainsi été lancé en 2022 pour adapter les villes aux effets du changement climatique en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature, notamment pour lutter contre les effets d'îlots de chaleur.

La Région a confié à Île-de-France Nature l'accompagnement des collectivités territoriales pour accélérer la renaturation des villes et l'a mandatée pour lancer une deuxième session de l'appel à manifestation d'intérêt pour faire émerger les projets de renaturation des villes.

A travers cet appel à projets, Île-de-France Nature propose de participer au financement des études techniques en mettant en place une aide à l'ingénierie de projet.

Le taux de subvention est de 70% du montant des études éligibles, pour une subvention maximale de 100 000 € par projet.

Afin de favoriser le retour de la nature en ville, et dans la cadre de son plan d'action climat énergie, la Commune de Saint-Germain-en-Laye souhaite mettre en place son plan de végétalisation, de renaturation et d'adaptation des espaces publics face aux changements climatiques.

Ce plan s'appuiera sur un diagnostic des enjeux écologiques et climatiques de l'ensemble du territoire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye. Cette étude cartographique reposera sur l'analyse croisée de différents jeux de données : cartographie des îlots de chaleur urbains et zonage des expositions aux fortes chaleurs, données démographiques et sensibilités des populations, données écologiques, contraintes urbaines et réseaux. Cette analyse permettra de mettre en évidence l'identification des zones d'actions prioritaires des sites à végétaliser et proposera des actions de végétalisation/renaturation en maximisant les services écosystémiques du territoire.

Le coût de cette étude s'élève à 64 700 € HT et le montant de la subvention demandée est de 45 290 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de candidature auprès d'Île-de-France Nature dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Retour de la Nature en ville » et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR votant contre,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer un dossier de candidature auprès d'Île-de-France Nature dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Retour de la Nature en ville » et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.